

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

ETATS FINANCIERS

SOCIETE : BH ASSURANCE

Siège social : Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord- Tunis -1003

La société BH ASSURANCE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 25 Avril 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M Tarek ZAHAF et M Sofiane Ben Amira.

(*) Le présent avis annule et remplace celui publié au Bulletin officiel du CMF N°6829 en date du 28 Mars 2023

BILAN
Arrêté au 31/12/2022
(Unité: En Dinars)

Annexe n°1

Actifs du Bilan

	31/12/2022			31/12/2021
	brut	amortissement provisions	net	net
AC 1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	7 494 941	3 925 013	3 569 928	1 475 304
AC13 Fonds commercial				
AC14 Acomptes versés				
	7 494 941	3 925 013	3 569 928	1 475 304
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	4 775 553	3 054 865	1 720 688	1 390 436
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	543 919	476 700	67 219	91 798
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours				
	5 319 472	3 531 565	1 787 907	1 482 234
AC 3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	4 848 531	2 289 054	2 559 477	2 736 079
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	7 592 437	5 246 551	2 345 886	2 704 298
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC321 Part dans des entreprises liées	12 332 421	2 237 621	10 094 800	9 897 631
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises	14 325 000		14 325 000	15 345 000
AC323 Parts dans des entreprises avec un lien de participation				
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises				
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP	18 632 306	2 058 696	16 573 610	18 831 461
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	116 829 695	500 000	116 329 695	92 230 061
AC333 Prêts hypothécaires				
AC334 Autres prêts	1 229 147		1 229 147	1 289 610
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	24 700 000		24 700 000	15 000 000
AC336 Autres	23 985 876	1 964 176	22 021 700	19 406 877
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	651 555		651 555	682 358
	225 126 968	14 296 098	210 830 870	178 123 375
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférantes aux contrats en unité de compte				
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	10 421 048		10 421 048	8 823 993
AC520 Provision d'assurance vie	48 015 953		48 015 953	44 641 935
AC530 Provision pour sinistres (vie)	15 598 465		15 598 465	14 177 140
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	15 501 968		15 501 968	11 029 763
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte				
	89 537 434		89 537 434	78 672 831
AC 6 CREANCES				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 primes acquises et non émises	4 272 966		4 272 966	3 836 821
AC612 autres créances nées d'opération d'assurance directe	64 099 182	13 534 334	50 564 848	41 934 627
AC613 créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance				
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	7 607 369	1 060 238	6 547 131	4 733 314
AC63 Autres créances				
AC631 personnel	261 672		261 672	95 679
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	52 628		52 628	595 634
AC633 Débiteurs divers	1 787 554	58 405	1 729 149	1 568 937
AC64 Créances sur ressources spéciales				
	78 081 371	14 652 977	63 428 394	52 765 012
AC 7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	64 444 090		64 444 090	61 574 916
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisition reportés	2 644 691		2 644 691	2 522 301
AC722 Autres charges à répartir				
AC73 Comptes de régularisation actif				
AC731 intérêts et loyers acquis non échus				
AC732 estimations de réassurances - acceptation	291 469		291 469	174 000
AC733 autres comptes de régularisation	6 751 769		6 751 769	5 190 941
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres	201 591		201 591	523 336
	74 333 610		74 333 610	69 985 494
	479 893 796	36 405 653	443 488 143	382 504 250

BILAN
Arrêté au 31/12/2022
(Unité: En Dinars)

Annexe n°2

Capitaux propres et passifs du bilan	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
CP1 capital social ou fonds équivalent	13 300 000	13 300 000
CP2 réserves et primes liées au capital	45 253 759	34 980 621
CP3 rachat d'actions propres		
CP4 autres capitaux propres	19 066 799	18 566 799
CP5 résultat reportés	174 665	721 175
total capitaux propres avant resultat de l'exercice	77 795 223	67 568 595
CP6 résultat de l'exercice	13 306 391	13 147 954
total capitaux propres avant affectation	91 101 614	80 716 549
Passif		
PA1 Autres passifs financiers		
PA11 emprunt obligataires		
PA12 TCN émis par l'entreprise		
PA13 autres emprunts		
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires		
PA22 provisions pour impôts		
PA23 autres provisions	402 110	816 565
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 provision pour primes non acquises	25 998 825	25 355 500
PA320 provision pour assurance vie	146 166 097	118 933 594
PA330 provision pour sinistres (vie)	24 814 370	22 424 321
PA331 provision pour sinistres (non vie)	68 832 210	60 048 362
PA340 provisions pour participations aux bénéfécies et ristournes (vie)		
PA341 provisions pour participations aux bénéfécies et ristournes (non vie)	804 076	986 073
PA350 provision pour égalisation et équilibrage		
PA360 autres provisions technique (vie)		
PA361 autres provisions technique (non vie)		
	266 615 578	227 747 850
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte		
PA5 Dettes pour dépôts en espèces recues des cessionnaires	57 493 904	48 993 088
	57 493 904	48 993 088
PA6 Autres Dettes		
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directe	6 949 708	5 036 821
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances	5 389 180	5 232 132
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		
PA622 autres		
PA63 autres dettes		
PA631 dépôts et cautionnements recues	463 997	448 019
PA632 personnel	20 946	16 594
PA633 etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques	3 438 856	2 425 740
PA634 créditeurs divers	6 175 822	5 658 269
PA64 ressources spéciales		
	22 438 509	18 817 575
PA7 Autres passifs		
PA71 comptes de régularisation passif		
PA710 report commissions recues des reassureurs	1 196 987	
PA711 estimation de réassurance-rétrocession		
PA712 autres comptes de régularisation passif	4 239 441	5 412 623
PA72 écart de conversion		
	5 436 428	5 412 623
	443 488 143	382 504 250

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie
Arrêté au 31/12/2022
(Unité: En Dinars)

Annexe 3

		OPERATIONS BRUTES 31/12/2022	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2022	OPERATIONS NETTES 31/12/2022	OPERATIONS NETTES 31/12/2021
Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie					
PRNV 1	<u>Primes acquises</u>				
PRNV11	Primes émises et acceptées	93 706 798	-15 962 474	77 744 324	78 318 544
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	-643 325	1 597 055	953 730	-578 580
		93 063 473	-14 365 419	78 698 054	77 739 964
PRNT3	<u>Produits de placements alloués , transférés de l'etat de résultat</u>	6 095 254		6 095 254	4 793 344
PRNV2	<u>Autres produits techniques</u>				
CHNV1	<u>Charges de sinistres</u>				
CHNV11	Montants payés	-55 749 479	2 605 161	-53 144 318	-48 759 473
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	-8 783 848	4 472 206	-4 311 642	-3 944 944
		-64 533 327	7 077 367	-57 455 960	-52 704 417
CHNV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	164 352		164 352	-262 104
CHNV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	-606 182		-606 182	-381 168
CHNV 4	<u>Frais d'exploitation</u>				
CHNV41	Frais d'acquisition	-9 419 305		-9 419 305	-10 066 475
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition	122 389	-1 196 987	-1 074 598	236 864
CHNV43	Frais d'administration	-15 163 381		-15 163 381	-14 738 000
CHNV44	commission recues des réassureurs		4 349 043	4 349 043	3 845 935
		-24 460 297	3 152 056	-21 308 241	-20 721 676
CHNV5	<u>Autres charges techniques</u>	-122 997		-122 997	
CHNV6	<u>Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</u>				
RTNV	Sous Total : Resultat tchnique de l'assurance non vie	9 600 276	-4 135 996	5 464 280	8 463 943

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie
Arrêté au 31/12/2022
(Unité: En Dinars)

Annexe n° 4

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie

		OPERATIONS BRUTES 31/12/2022	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2022	OPERATIONS NETTES 31/12/2022	OPERATIONS NETTES 31/12/2021
PRV 1	<u>Primes acquises</u>				
PRV11	Primes émises et acceptées	67 942 823	-24 229 479	43 713 344	32 399 825
		67 942 823	-24 229 479	43 713 344	32 399 825
PRV2	<u>Produits de placements</u>				
PRV 21	Revenus des placements	10 897 351		10 897 351	7 843 241
PRV 22	Produits des autres placements				
PRV 23	Repise de correction de valeur sur placements	275 307		275 307	856 629
PRV 24	Profits provenant de la réalisation des placements et de change				
		11 172 658		11 172 658	8 699 870
CHV1	<u>Charges de sinistres</u>				
CHV11	Montants payés	-22 515 708	7 548 501	-14 967 207	-17 269 512
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	-2 390 049	1 421 325	-968 724	-1 837 724
		-24 905 757	8 969 826	-15 935 931	-19 107 236
CHV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	-27 232 503	3 374 018	-23 858 485	-10 568 210
CHV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>				
CHV 4	<u>Frais d'exploitation</u>				
CHV41	Frais d'acquisition	-12 632 804		-12 632 804	-11 344 234
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés				
CHV43	Frais d'administration	-3 825 877		-3 825 877	-3 308 825
CHV44	commission recues des réassureurs		11 833 698	11 833 698	10 479 280
		-16 458 681	11 833 698	-4 624 983	-4 173 779
CH V9	<u>Charges de placements</u>				
CHV 91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-1 419 120		-1 419 120	-1 113 693
CHV 92	Correction de valeur sur placement	-631 541		-631 541	-838 540
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements				
		-2 050 661		-2 050 661	-1 952 233
CHV 10	<u>Moins values non réalisées sur placements</u>				
CHNT2	<u>Produits de placements alloués , transférés à l'etat de résultat</u>				
RTV	Sous Total : Resultat tchnique de l'assurance vie	8 467 879	-51 937	8 415 942	5 298 237

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 31/12/2022
(Unité: En Dinars)

Annexe n°5

ETAT DE RESULTAT

		31/12/2022	31/12/2021
RTNV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	5 464 280	8 463 943
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	8 415 942	5 298 237
PRNT1	Produits des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
	PRNT11 Revenus des placements	11 053 493	8 542 386
	PRNT12 Produits des autres placements		
	PRNT13 Reprise des corrections de valeur sur placements	279 251	932 988
	PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		
CHNT1	charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
	CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-352 948	-406 937
	CHNT12 Correction des valeur sur placements	-640 590	-913 287
	CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		-186
CHNT2	Produits des placements alloués , transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de laréassurance non vie	-6 095 254	-4 793 344
PRNT2	autres produits non techniques	225 306	50 263
CHNT3	autres charges non techniques	-9 562	-95 400
	Résultat provenant des activités ordinaires	18 339 918	17 078 663
CHNT4	Impôts sur le résultat	-4 517 268	-2 025 256
CHNT41	Impots sur placments		-1 731 860
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	13 822 650	13 321 547
PRNT 4	Gains extraordinaires		
CHNT5	Pertes extraordinaires	-516 259	-173 593
	Résultat extraordinaire	13 306 391	13 147 954
	Resultat net de l'exercice	13 306 391	13 147 954
	CHNT6/PRNT5 Effet des modifications comptables		
	Résultat net de l'exercice après modifications comptables	13 306 391	13 147 954

Etat de flux de trésorerie
Arrêté au 31/12/2022
(Unité: En Dinars)

Annexe n°6

	31/12/2022	31/12/2021
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	156 135 571	145 015 733
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-77 780 540	-76 806 241
- Encaissement des primes reçues acceptations	172 575	18 596
- Sommes versées pour sinistres acceptations		
- Décaissements des primes pour les cessions	-7 651 610	-6 804 690
- Encaissement des sinistres pour les cessions		
- Commissions versées aux intermédiaires	-19 107 136	-18 656 812
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-16 626 445	-14 866 128
- Encaissements liés a la cession des placements financiers		
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-10 066 024	-13 022 835
- Produits financiers reçus	19 781 252	16 877 018
- Impôt sur les bénéfices payés	-3 733 438	-4 979 288
- Autres mouvements		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	41 124 205	26 775 353
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles	179 700	
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	-2 798 758	-986 340
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-60 700 000	-47 923 000
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	28 092 027	49 975 542
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-35 227 031	1 066 202
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
- Encaissement suite à l'émission des actions		
- Dividendes et autres distributions	-3 028 000	-2 745 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	-3 028 000	-2 745 000
<u>Variation de trésorerie</u>	2 869 174	25 096 555
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	61 574 916	36 478 361
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	64 444 090	61 574 916

TABLEAU DES ENGAGEMENTNS RECUS ET DONNES

Arrêté au 31/12/2022

(Unité: En Dinars)

Annexe n°7

TABLEAU DES ENGAGEMENTNS RECUS ET DONNES

	31/12/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS RECUS		
Caution recus des agents généraux	58 331	58 331
Caution et garantie au titres des appels d'offres	580 000	311 711
ENGAGEMENTS DONNES		
Aval caution et garantie au titres des appels d'offres	609 492	424 416
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres , actifs ou revenus		
Autres engagements données		
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		
	1247 823	794 458

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2022

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

DENOMINATION	: « BH ASSURANCE »
SIEGE SOCIAL	: Lot AFH BC 5 Centre Urbain Nord-Tunis
TELEPHONE	: 71 184 200
FAX	: 71 184 284
E-MAIL	:contact @bh-assurance.com.
FORME JURIDIQUE	: Société anonyme faisant appel public à l'épargne
NATIONALITE	: Tunisienne
DATE DE CONSTITUTION	: 15/09/1995
DUREE	: 99 ans
CAPITAL SOCIAL	: 13.300.000 de dinars divisés en 2 660.000 actions de valeur nominale 5 dinars chacune entièrement libérées.
EXERCICE SOCIAL	: du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
REGIME FISCAL	: Droit commun
REGISTRE DE COMMERCE	: B 150661997
MATRICULE FISCAL	: 538 937 C/P/M/000
LEGISLATION APPLICABLE	: Loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances
BRANCHES EXPLOITEES	Toutes branches
PRINCIPAUX REASSUREURS	<ul style="list-style-type: none">• SCOR• HANOVER RE• CONTINENTAL RE• TUNIS RE• MAPFRE

2- CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. TRABELSI AHMED : Président du Conseil

- BH BANK
- BH SICAF
- BH EQUITY
- BH LEASING
- SOCIETE PARTNER INVESTMENT "SPI"
- Mme LAARIBI HAIFA
- M. RADHOUANE ZOUARI
- M. TAREK CHERIF

3- DIRECTION GENERALE

- Mme Dalila BADER : Directeur Général

NOM ET SIEGE DE LA SOCIETE MERE QUI PUBLIE LES COMPTES CONSOLIDES

BH Bank, 18 Avenue Mohamed V -1080- Tunis

4- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

4-1 Faits saillants ayant marqué le secteur des assurances :

- La signature d'une convention de partenariat entre le Comité Général des Assurances (CGA) et la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances (FTUSA), pour la lutte contre la fraude et l'escroquerie.

- La poursuite d'un ensemble de projets sectoriels :
 - 1- Le projet de mise en place du référentiel comptable international « IFRS » : L'entrée en vigueur du nouveau référentiel IFRS est prévue pour le 1er janvier 2023 au lieu du 1er janvier 2021.
 - 2- La mise en application, à compter du premier janvier 2022, d'un nouveau cadre réglementaire fixant la base et la méthode de calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires (Décision n°01-2021 du CGA publiée le 01/12/2021).
 - 3- La révision des méthodes de calcul des délais moyens d'indemnisation dont l'application débutera à compter de l'exercice 2022 (réf : circulaire 258-2010 du 02/10/2010 du Comité Général des Assurances et annexes : correspondance du 11/10/2021), visant l'amélioration de la qualité des services rendus à la clientèle.

4-2 Faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie :

- Un niveau de croissance de l'activité globale de la compagnie de 9.57% soit un Chiffre d'affaires qui s'est établi à un montant de 161,650 MD contre 147,530MD en 2021, les branches Engenring (55%) les branches vie (25,23%), risques divers (20.46%) , automobile (6,58%) constituent les principaux vecteurs de cette croissance.
- L'instauration d'une contribution sociale de solidarité au profit du budget de l'état prévue par l'article 22 de la loi de finances pour Année 2023 au taux 4 % au lieu de 1% impactant ainsi le résultat de l'exercice par une charge non déductible de 0,516 MD
- Régression sensible du résultat Non-vie qui passe de 8,464 MD enregistré en 2021 à 5,464 MD en 2022.
- Amélioration sensible du résultat Vie qui passe de 5,298 MD enregistré en 2021 à 8,416 MD en 2022 soit un taux de croissance de 58,84 %.
- Amélioration du résultat net qui passe de 13,147 MD enregistré en 2021 à 13,306 MD en 2022 soit un taux de croissance de 1.21%.
- Des engagements techniques de 266,616 MD contre 227.748 MD fin 2021 soit un taux d'évolution de 17,07%.
- L'année 2022 a été caractérisée par une sinistralité clémente pour la branche Non vie par rapport à l'année qui précède, ainsi les charges des prestations passant de 55,967 MD à 64.533 MD soit une évolution 15% par rapport à 2021, et qui provient principalement de la hausse des règlements de la branche incendie, engenring et la branche automobile
- Des produits financiers passant de 16,386 MD fin 2021 à 21,951 MD en 2022 soit une évolution de 34%.

5- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « BH ASSURANCE » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

6- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « BH ASSURANCE » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

6.1- Actifs Incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique. Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

6.2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode D'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Agencements aménagements et Installations	10 ans	Linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 500 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

6.3- Placements Financiers

Règles de prise en compte

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les actifs admis en représentation des provisions techniques sont évalués comme suit conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Les provisions pour dépréciation représentent la différence négative entre le prix d'acquisition ou la juste valeur ou le coût de production nets des amortissements et la valeur de marché.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur de marché, la valeur déterminée sur la base du principe du prix d'acquisition ou du coût de revient est réputée être la valeur de marché.

- **Obligations et titres à revenus fixes :**

Sont évalués à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupon couru à l'achat.

Une provision pour dépréciation à due concurrence est constituée dès lors qu'un risque de recouvrement et/ou des intérêts est constaté sur ces actifs.

- **Titres à revenus variables :**

Sont évalués au prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- Pour les titres cotés en bourse : lorsque le cours moyen des transactions en bourse du mois qui précède la date de clôture des comptes est inférieur au coût d'acquisition.

- Pour les titres non cotés en bourse : lorsque la valeur mathématique de l'exercice clôturé est inférieure au coût d'acquisition.

- La valeur des titres à revenu variable est déterminée séparément pour chaque titre. Une moins-value dégagée sur un titre ne peut être compensée par une plus-value sur un autre titre.

- **Placements en représentations des contrats en unités de compte :**

Doivent être évalués à leur valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché doit être prise en compte dans le résultat.

6.4- Placements immobiliers :

Sont évalués au prix d'acquisition pour les acquisitions à titre onéreux, à la juste valeur pour les acquisitions à titre gratuit et au coût de production pour celles produites par l'entreprise.

- Les constructions font l'objet d'un amortissement sur la durée de vie restante.

- Les parts dans les sociétés à objet foncier non cotées sont évaluées à leur coût d'acquisition.

A la date de l'arrêté des états financiers, il est procédé à l'évaluation :

- Des terrains et des constructions à leur valeur comptable nette des amortissements (pour les biens amortissables.)

6.5 - Les provisions techniques :

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

- **Provision pour primes non acquises :**

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

- Provision d'assurance Vie :

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base suivante :

Pour le produit DHAMEN, la provision mathématique est calculée adhésion par adhésion avec compensation entre les provisions mathématiques positives et les provisions mathématiques négatives et en relevant les taux d'intérêt réels par l'effet de crédit et en affectant l'effet de l'application de la table tunisienne TD 99 à concurrence du 5/5^{ème}.

Pour les contrats : temporaire décès dégressif TDD, crédits commerciaux, mixte, Horizon, la provision mathématique est calculée sur la base de la table tunisienne TD 99.

- Provisions pour sinistres :

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

- Provisions pour égalisation :

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance.

- Autres provisions techniques :

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

6.6 – Les provisions sur créances :

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle (circulaire « CGA » datée du 29 Mars 2017) et par la décision n°01-2021 du CGA publiée le 01/12/2021.

La présente décision fixe les méthodes qui doivent adopter les sociétés d'assurances pour :

- Déterminer la base de calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance

- Calculer le montant des provisions pour dépréciation des créances sur les assures et les intermédiaires.

Les sociétés d'assurances sont tenues de calculer les provisions pour dépréciation commue suit :

- Les créances envers les assurés à concurrence de 20% pour les créances datant de (N-1) et 100 % pour les créances datant de (N-2 & antérieures) ;
- Les créances envers les intermédiaires : 100% pour toutes les créances.
- Provisionner la totalité des créances contentieuses
- Provisionner la totalité des primes émises sur les contrats d'assurance auxquels se rapportent les créances contentieuses antérieurs ou ultérieurs.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances (créances exceptionnelles, qui représentent des sommes importantes, et qui font l'objet d'un suivi particulier de la part de la société d'assurance est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

- Les soldes débiteurs des comptes courants cessionnaires sont provisionnés par ancienneté :
2021 (20%) 2020(50 %) 2019 et antérieurs 100 %

6.7- Ventilation des frais généraux par destination :

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destinations dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clefs de répartition analytique sont objectives et contrôlables.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux diverses destinations sont :

- Imputation directe sans application de clés pour les charges directement affectables.
- Imputation indirecte des autres frais à partir de clés de répartition suivants : l'effectif – la masse Salariale chiffres d'affaires.

Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultats vie et non vie.

Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure que ces Commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

Report de commissions reçues des réassureurs : Ce compte enregistre les commissions reçues des réassureurs sur les primes non acquises cédées aux réassureurs.

6.8- Report de commissions reçues des réassureurs :

Les commissions reçues des réassureurs et non acquises au 31-12-2022, sont constatées au niveau du poste **PA-710** « Report commissions cédées aux réassureurs ».

7- NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN

I- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

AC 1 - Actifs Incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2022 un montant net de 3 569 928 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2021	Acquisition de l'exercice	Transfert	Valeur Brute Au 31/12/2022	Amortissements			Valeur Nette
					31/12/2021	Dotations		Au 31/12/2022
						31/12/2022	31/12/2022	
Logiciel	4 090 920	659 608		4 750 528	-3 032 176	-892 837	-3 925 013	825 515
Logiciel encours	416 560	2 952 124	624 271	2 744 413	-	-	-	2 744 413
Total	4 507 480	3 611 732	624 271	7 494 941	-3 032 176	-892 837	-3 925 013	3 569 928

AC 2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2022 un montant net de 1 787 907 DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute	Acquisitions	Cessions	Valeur	Amortissements			Valeur Nette	
	Au	De	de	Brute	Dotations	Reprise	31/12/2022	Au	
	31/12/2021	L'exercice	l'exercice	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022		31/12/2022	
A.A.I	1 527 730	58 008		1 585 738	-585 802	-125 065		-710 867	874 871
M. Transport	834 661	479 418	242 638	1 071 441	-558 083	-119 482	233 077	-444 488	626 958
M. Informatique	1 958 402	159 972		2 118 374	-1 786 472	-113 038		-1 899 510	218 864
M.M.B	541 882	2 037		543 919	-450 084	-26 616		-476 700	67 219
Total	4 862 675	699 435	242 638	5 319 472	-3 380 441	-384 201	233 077	-3 531 565	1 787 907

AC 3- Placements :

Les placements totalisent au 31/12/2022 un montant net de 210 830 870 DT contre 178 123 375 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Terrains et constructions d'exploitation	2 559 477	2 736 079	-176 602
Terrains et constructions hors exploitation	2 345 886	2 704 298	-358 412
Part dans des entreprises liées	10 094 800	9 897 631	197 169
Obligations émises par les entreprises liées	14 325 000	15 345 000	-1 020 000
Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	16 573 610	18 831 461	-2 257 851
Obligations et autres titres à revenu fixe	116 329 695	92 230 061	24 099 634
Autres prêts	1 229 147	1 289 610	-60 463
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	24 700 000	15 000 000	9 700 000
Autres placements financiers	22 021 700	19 406 877	2 614 823
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	651 555	682 358	-30 803
Total	210 830 870	178 123 375	32 707 495

AC 311-Terrains et constructions d'exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2021	Acquisition ou Cession 2022	Valeur Brute au		Amortissements		Valeur nette au 31/12/2022
			31/12/2022	31/12/2021	Dotations 31/12/2022	31/12/2022	
Terrain Zone Urbaine Nord	1 316 489	-	1 316 489	-	-	-	1 316 489
Immeuble d'exploitation BH ASSURANCE	3 532 042	-	3 532 042	-2 112 452	-176 602	-2 289 054	1 242 988
Total	4 848 531	-	4 848 531	-2 112 452	-176 602	-2 289 054	2 559 477

AC 312-Terrains et constructions hors exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2021	Acquisition ou Cession 2022	Valeur Brute au 31/12/2022	Valeur 31/12/2021	Amortissements	Valeur 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2022
Terrains Immeuble K Espace Tunis	424 200	-	424 200				424 200
Immeuble K Espace Tunis (construction)	2 422 800	-	2 422 800	-2 060 376	-121 140	-2 181 516	241 284
Immeuble hors exploitation Immeuble BH ASSURANCE	4 745 437	-	4 745 437	-2 827 763	-237 272	-3 065 035	1 680 402
Total	7 592 437	-	7 592 437	-4 888 139	-358 412	-5 246 551	2 345 886

AC321-Participations dans des entreprises liées :

Libellé	Valeur		Valeur			Valeur Nette Au 31/12/2022	
	Brute 31/12/2021	Mvts de l'exercice	Brute 31/12/2022	Provisions Dotations / Reprise			
				31/12/2021	31/12/2022		
	Acquisitions	Cessions					
Total	12 332 421		12 332 421	-2 434 790	197 169	-2 237 621	10 094 800

Entreprises liées	Siège social	Capital						
			Nombre des titres	Part %	Montant Brut	Provisions	Montant net	Résultat 2021
BH LEASING	TUNIS	35 000 000	699999	9,99%	3 156 765	-	3 156 765	1 140 342
BH INVEST	TUNIS	3 000 000	2186	7,28%	218 376	-	218 376	727 082
BH IMMO	TUNIS	15 000 000	61926	41,28%	6 192 600	1 671 021	4 521 579	-3 617 644
BH TECH	TUNIS	800 000	3300	41,25%	330 000	330 000	-	-
BH EQUITY	TUNIS	18 000 000	359640	9,99%	1 798 200	-	1 798 200	1 142 479
BH PRINT	TUNIS	1 400 000	23660	16,90%	236 600	236 600	-	-140 772
BH RECOUVREMENT	TUNIS	2 000 000	39988	19,99%	399 880	-	399 880	319 995
					12 332 421	2 237 621	10 094 800	

**AC322-Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces
Entreprises :**

Libellé	Valeur Brute 31/12/2021	Acquisition 31/12/2022	Cession / tombé	Valeur Nette 31/12/2022
-Emprunt obligataire BH-2009/ Catégorie A	1 725 000			1 725 000
-Emprunt subordonné BH/2015	1 320 000		1 320 000	-
- Emprunt subordonné BH/2017-1	2 100 000		700 000	1 400 000
- Emprunt subordonné BH/2018-1	2 400 000		600 000	1 800 000
-Emprunt obligataire subordonné MODERN LEASING 2018-1	800 000		400 000	400 000
-Emprunt subordonné BH Bank 2021-1 CAT D	7 000 000			7 000 000
-Emprunt subordonné BH LEASING subordonné 2022-1 cat A		2 000 000		2 000 000
Total	15 345 000	2 000 000	3 020 000	14 325 000

AC331-Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP :

Valeur Brute 31/12/2021	Acquisitions 2 022	Cessions 2022	Valeur Brute 31/12/2022	Provisions		Valeur Nette 31/12/2022	Valeur nette 31/12/2022	
				31/12/2021	31/12/2022			
					Dotations	Reprise		
21 032 306		2 400 000	18 632 306	-2 200 845	-183 943	326 092	-2 058 696	16 573 610

AC332-Obligations et autres titres à revenu fixe :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2021	Souscription +plus-value de souscription	Remboursement +coût D'acquisition	Valeur Brute au 31/12/2022	Provisions au 31/12/2022	Valeur nette au 31/12/2022
Total Général	92 730 061	32 519 660	8 420 026	116 829 695	-500 000	116 329 695

AC334-Autres prêts :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2021	Prêts accordés au 31/12/2022	Remboursements au 31/12/2022	Valeur Brute au 31/12/2022	Provisions au 31/12/2022	Valeur nette au 31/12/2022
Prêt au personnel (FAS)	1 169 290	458 407	469 244	1 158 453		1 158 453
Autres Prêts	120 320	8 900	58 526	70 694		70 694
Total	1 289 610	467 307	527 770	1 229 147		1 229 147

AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 31/12/2022 un montant de 24 700 000 DT détaillé comme suit :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2021	Souscription Au 31/12/2022	Rachat Au 31/12/2022	Valeur nette Au 31/12/2022
-Certificats de dépôts	14 000 000	21 500 000	14 000 000	21 500 000
-Compte à terme	1 000 000	2 200 000		3 200 000
Total	15 000 000	23 700 000	14 000 000	24 700 000

AC336-Autres placements financiers :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2021	Participation 2022	Recouvrements/ cessions	Valeur Brute 31/12/2022	provisions 31/12/2021	31/12/2022 Dotation	Reprise	Valeur nette 31/12/2022
FONDS GERE BH EQUITY	21 225 876	3 000 000	240 000	23 985 876	-1 818 999	-176 474	31 297	-1 964 176
Total	21 225 876	3 000 000	240 000	23 985 876	-1 818 999	-176 474	31 297	-1 964 176

AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Libellé	Valeur Nette 31/12/2021	Libération 31/12/2022	Constitution 31/12/2022	Valeur Nette 31/12/2022
Tunis Ré	682 358	686 241	717 044	651 555

AC 5 - Part des réassureurs dans les Provisions Techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2022 un montant de 89 537 434 DT. Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant Net 31/12/2022	Montant Net 31/12/2021	Variation 31/12/2022
Provisions pour primes non acquises non-vie	10 421 048	8 823 993	1 597 055
Provisions d'assurances vie	48 015 953	44 641 935	3 374 018
Provisions pour sinistres vie	15 598 465	14 177 140	1 421 325
Provisions pour sinistres non-vie	15 501 968	11 029 763	4 472 205
Total	89 537 434	78 672 831	10 864 603

AC 6 – Créances

Cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	Montant brut 31/12/2022	Provisions 31/12/2022	Montant net 31/12/2022	Montant net 31/12/2021	Variation
AC 61 -Créances nées d'opérations d'assurances directes	68 372 148	13 534 334	54 837 814	45 771 448	9 066 366
AC 62 -Créances nées d'opérations de réassurances	7 607 369	1 060 238	6 547 131	4 733 314	1 813 817
AC 631-Personnel	261 672	-	261 672	95 679	165 993
AC 632-Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	52 628	-	52 628	595 634	-543 006
AC 633-Débiteurs Divers	1 787 554	58 405	1 729 149	1 568 937	160 212
Total	78 081 371	14 652 977	63 428 394	52 765 012	10 663 382

Il est à noter que pour l'exercice 2022, la société « BH ASSURANCE » a constaté une provision sur les créances pour un montant de 14 652 977 DT détaillée comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
AC612-Contentieux Primes	3333096	2 797 410
AC612 -Affaires directes	7054350	6 258 873
AC612-Agents Généraux	1571438	1 657 632
AC612-Courtiers d'assurance	1575450	2 785 420
AC62 -Créances nées d'opérations de réassurances	1 060 238	1 060 238
AC633-Débiteurs divers	58 405	58 405
Total	14 652 977	14 617 978

AC 7 - Autres Eléments d'Actifs

Le poste « Autres Eléments d'Actifs » totalise au 31/12/2022 un solde de 74 333 610 DT contre un solde de 69 985 494/au 31/12/2021 et se présente comme suit :

Libellé	Montant 31/12/2022	Montant 31/12/2021	Variation
Comptes Banques	64 443 623	61 574 478	2 869 145
Caisse siège	467	438	29
Frais d'acquisition reportés	2 644 691	2 522 301	122 390
Estimations des réassurances	291 469	174 000	117 469
Intérêts sur valeurs mobilières courus et non échus et loyers à recevoir	6 751 769	5 190 941	1 560 828
Autres (Consignations)	201 591	523 336	-321 745
Total	74 333 610	69 985 494	4 348 116

II- NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP - Capitaux Propres

A la date du 31/12/2022 le capital social s'élève à 13 300 000 DT composé de 2 660 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité.

La structure du capital social se présente comme suit :

Noms des actionnaires	Nbre d'actions	Valeur Nominale	MONTANT		Pourcentage du capital détenu
			Libéré	Non Libéré	
<u>Sociétés du groupe</u>					
BH BANK	635 596	5	3 177 980	3 177 980	23,89%
BH SICAF	248 968	5	1 244 840	1 244 840	9,36%
BH EQUITY	159 240	5	796 200	796 200	5,99%
BH INVEST	45 924	5	229 620	229 620	1,73%
BH LEASING	46 617	5	233 085	233 085	1,75%
Total	1 136 345		5 681 725	5 681 725	42,72%
<u>Administrateurs</u>	398 851	5	1 994 255	1 994 255	14,99%
<u>Personnes morales</u>	1093873	5	5 469 365	5 469 365	41,12%
<u>Personnes physiques</u>	30 931	5	154 655	154 655	1,16%
Total	1 523 655		7 618 275	7 618 275	57,28%
Total (sociétés du Groupe et autres)	2 660 000		13 300 000	13 300 000	100,00%

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	Capital social	Réserves légales	Réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	Fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2021	13 300 000	1 330 000	25 597 948	6 600 000	18 566 799	1 452 673	721 175	13 147 954	80 716 549
-Réserves pour réinvestissements exonérés constatées en 2015									
Lors de la répartition du résultat de l'exercice 2014 Devenues disponibles et réaffectées en réserves extraordinaires			2 500 000		-2 500 000				
-Affectation des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés			-481 536				481 536		
Affectation AGO 30/03/2022									
-Résultats reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013							-481 536	481 536	
-Report à nouveau 2020							-721 175	721 175	
-Réserves pour réinvestissements exonéré					3 000 000				-3 000 000
-Fonds social						250 000			-250 000
-Autres						4 674			4 674
-Dividendes personnes morales prélevés sur le bénéfice exercice 2021								-2 444 464	-2 444 464
-Dividendes personnes physiques prélevés sur les résultats reportés provenant réserves extraordinaires 31/12/2013								-481 536	-481 536
-Réserves extraordinaires			8 000 000					-8 000 000	
-Report à nouveau 2021							174 665	-174 665	
-Résultat 31/12/2022								13 306 391	13 306 391
Solde au 31/12/2022	13 300 000	1 330 000	35 616 412	6 600 000	19 066 799	1 707 347	174 665	13 306 391	91 101 614

Résultat par action :

Bénéfice 2021	13 147 954
Bénéfice 2022	13 306 391
Nombre d'actions de (5 DT de nominal) en 2021	2 660 000
Nombre d'actions de (5 DT de nominal) en 2022	2 660 000
Bénéfice par action 2021	4,943
Bénéfice par action 2022	5,002

Résultat de l'exercice

- ❖ Le Résultat Net de la période arrêté au 31/12/2022 est de 13 306 391 DT contre 13 147 954 DT au 31/12/2021 soit une augmentation de 1,21 %.

		31/12/2022	31/12/2021
=	Résultat comptable avant réintégration	18339918	17 078 663
-	RS Libérateur		-1 731 860
	Résultat comptable après réintégration	18339918	15 346 803
+	Réintégrations	1 335 351	3 941 137
-	Déductions	-1 768 789	-10 501 494
	Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés	17 906 480	8 786 446
-	Réinvestissements exonérés	-5 000 000	-3 000 000
=	Résultat fiscal	12 906 480	5 786 446
-	Impôt sur les sociétés	-4 517 268	-2 025 256
	Impôt sur les placements		-1 731 860
	Contribution sociale de solidarité (4%)	-516 259	-173 593
=	Résultat Net d'exercice	13 306 391	13 147 954

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges :

Le solde de compte totalise un montant de 402 110 DT.

PA 3 - Provisions Techniques Brutes

Provisions Techniques	MONTANT	MONTANT	Variation
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022
Provisions mathématiques Vie	146 166 097	118 933 594	27 232 503
	146 166 097	118 933 594	27 232 503
Provisions pour primes non acquises			
AUTO	13 706 499	13 173 809	532 690
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	8 800 973	8 506 604	294 369
INCENDIE	3 027 726	3 175 764	-148 038
TRANSPORT	387 884	420 102	-32 218
GROUPE MALADIE	75 743	79 221	-3 478
	25 998 825	25 355 500	643 325
Provisions pour sinistres à payer			
VIE	24 814 370	22 424 321	2 390 049
GROUPE MALADIE	8 194 103	8 995 055	-800 952
AUTO	43 412 088	39 183 435	4 228 653
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	8 369 522	6 516 898	1 852 624
INCENDIE	8 984 090	5 039 376	3 944 714
TRANSPORT	-127 593	313 598	-441 191
Non vie	68 832 210	60 048 362	8 783 848
Provision pour participations aux bénéficiaires vie	-		
Provision pour participations aux bénéficiaires non-vie	804 076	986 073	-181 997
Provision pour égalisation et équilibrage			
Autres provisions techniques non-vie			
Total	266 615 578	227 747 850	38 867 728

Les provisions techniques arrêtées au 31/12/2022 totalisent 266 615 578 DT contre 227 747 850 DT au 31/12/2021

PA 5 – Dettes pour dépôt reçus des cessionnaires

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 31/12/2022 à 57 493 904 DT contre 48 993 088 DT au 31/12/2021.

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Dépôt en garantie des PPNA	38 873 452	33 559 967	5 313 485
Dépôt en garantie des PSAP	18 620 452	15 433 121	3 187 331
Total	57 493 904	48 993 088	8 500 816

A 6 - Autres Dettes

Le solde de ce poste est de 22 438 509 DT au 31/12/2022 contre 18 817 575 DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021	Variation
-Dettes nées d'opérations d'assurances directes	6 949 708	5 036 821	1 912 887
-Dettes nées d'opérations de réassurances	5 389 180	5 232 132	157 048
-Dépôt et cautionnement reçus	463 997	448 019	15 978
-Personnel	20 946	16 594	4 352
-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	3 438 856	2 425 740	1 013 116
-Créditeurs divers	6 175 822	5 658 269	517 553
Total	22 438 509	18 817 575	3 620 934

PA 7 - Autres passifs

Le solde de ce poste est de 5 436 428 DT au 31/12/2022 contre 5 412 623 DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

- Report commissions reçues des réassureurs 1 196 987 DT (Note CGA datée du 26/12/2022).
- Charges à payer pour un montant 4 182 815 DT
- Produits constatés d'avance pour un montant de 56 626 DT.

III- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

1- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

PRV1- Prime acquises

Le poste « Primes Acquises » totalise 43 713 344 DT au 31/12/2022 contre 32 399 828 DT au 31/12/2021.

Libellé	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021	Variation
Primes émises et acceptées	67 941 858	54 104 695	13 837 163
Primes à annuler			
Variation des primes acquises non émises	965	147 971	-147 006
Sous-total 1	67 942 823	54 252 666	13 690 157
Primes cédées	-24 229 479	-21 852 841	-2 376 638
Total	43 713 344	32 399 825	11 313 519

La répartition ainsi que la structure des primes émises par nature de risque se présentent comme suit :

	31/12/2022	Part	31/12/2021	Part
DECES	39 330 798	57,89%	36 392 579	67,08%
CAPITALISATION	28 584 732	42,07%	17 832 794	32,87%
MIXTE	27 293	0,04%	27 293	0,05%
	67 942 823	100,00%	54 252 666	100,00%

PRV2 - Produits des Placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2022 un montant de 21 950 844 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique vie	x Produits des placements
Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques non-vie	95 635 111
- Provisions techniques vie	170 980 467
- Capitaux propres+ provisions techniques vie et non vie	344 410 801
- Produits des placements globaux	21 950 844

Ainsi, les produits des placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 10 897 351 DT au 31/12/2022 contre un montant de 7 843 241 DT au 31/12/2021 et la reprise de correction de valeur sur placements totalise un montant de 275 307 DT contre 856 629 DT en 2021.

CHV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 15 935 931 DT au 31/12/2022 contre 19 107 236 DT au 31/12/2021.

Libellé	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021	Variation
Sinistres payés	-22 515 708	-26 348 918	3 833 210
Part des réassureurs dans les sinistres	7 548 501	9 079 406	-1 530 905
Variation des provisions pour sinistres	-2 390 049	-4 126 155	1 736 106
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	1 421 325	2 288 431	-867 106
Total	-15 935 931	-19 107 236	3 171 305

CHV2- Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise 27 232 503 DT au 31/12/2022 dont un montant de 3 374 018 DT à la charge du réassureur contre 13 154 258 DT au 31/12/2021 dont 2 586 048 DT à la charge du réassureur.

CHV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant 12 632 804 DT au 31/12/2022 contre 11 344 234 DT au 31/12/2021.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 19 706 831 DT au 31/12/2022 contre 18 009 035 DT au 31/12/2021.

Frais Généraux	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Frais du Personnels	9 180 900	8 757 174	423 726
Divers frais d'exploitation	6 531 543	4 539 717	1 991 826
Honoraires commissions et vacations	399 617	569 243	-169 626
Dotation aux amortissements	1 812 052	1 780 343	31 709
Etats impôts et taxes	2 189 664	2 087 608	102 056
Jetons de présence servis	127 500	106 250	21 250
Dotation à la provision pour congés payés	39 151	-131 345	170 496
Dotation à la provision pour créances douteuses	35 000	523 395	-488 395
Dotation à la provision pour dépréciation des titres	360 417	918 267	-557 850
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres	-554 558	-1 789 617	1 235 059
Provisions pour risques et charges	-414 455	648 000	-1 062 455
Total	19 706 831	18 009 035	1 697 796

La part attribuée au compte de résultat technique vie au 31/12/2022 est de 3 825 877 DT contre 3 308 825 au 31/12/2021

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	31/12/2022		31/12/2021	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	19%	81%	19%	81%
Salaires	19%	81%	19%	81%
Chiffre d'affaires	42%	58%	36,78%	63,22%

La ventilation des charges de personnel :

Charges de personnels	31/12/2022	31/12/2021
Salaires	7 122 075	6 794 814
Pension de retraite	37 748	36 652
Charges sociales	1 422 934	1 364 889
Autres avantages en nature	598 143	560 819
	9 180 900	8 757 174

La ventilation par destination des frais généraux, les frais de gestion de placements ainsi que les dotations aux provisions et aux amortissements est répartie comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Total des charges affectées au compte résultat technique vie	3 825 877	3 308 825
Total des charges affectées au compte résultat technique non-vie	15 163 381	14 738 000
Frais de gestion des placements		
-Etat de résultat vie :	631 541	838 540
- Etat de résultat	640 590	913 287
Reprise de correction de valeur sur placements		
-Etat de résultat vie :	-275 307	-856629
- Etat de résultat	-279 251	-932988
Total	19 706 831	18 009 035

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2022 sont de 11 833 698 DT contre 10 479 280 DT au 31/12/2021.

CHV9- Charges des Placements

Le compte charges de placements affectés aux comptes de résultat technique vie dégage un solde au 31/12/2022 de 2 050 661 DT contre 1 952 233 DT au 31/12/2021.

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire au 31/12/2022 de 8 415 942 DT contre 5 298 237 DT au 31/12/2021 soit une augmentation de 58,84 %.

2- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE :

PRNV1 - Primes Acquises

Le poste « Primes acquises » totalise 78 698 054 DT au 31/12/2022 contre 77 739 964 DT au 31/12/2021 soit une augmentation de 958 090 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021	Variation
Primes émises	92 426 722	90 942 697	1 484 025
Acceptations	844 896	730 390	114 506
Primes acquises non émises	710 180	1 528 488	-818 308
Primes à annuler	-275 000	75 280	-350 280
Sous-Total (1) *	93 706 798	93 276 855	429 943
Variation des primes émises non acquises	-643 325	-1 112 496	469 171
Primes acquises	93 063 473	92 164 359	899 114
Primes cédées	-15 962 474	-14 958 311	-1 004 163
Part des réassureurs dans la variation des PPNA	1 597 055	533 916	1 063 139
Total	78 698 054	77 739 964	958 090

* La répartition ainsi que la structure des primes émises par nature de risque se présentent comme suit :

	Réalisations 31/12/2022	Réalisations 31/12/2021	Variation 31/12/2022	Taux Évolution
AUTO	31 609 856	29 657 861	1 951 995	6,58%
ARD	2 756 645	2 288 412	468 233	20,46%
INCENDIE	9 149 749	11 227 190	-2 077 441	-18,50%
ENGINEERING	3 707 911	2 391 705	1 316 206	55,03%
TRANSPORT	4 055 810	4 101 731	-45 921	-1,12%
MALADIE	42 426 827	43 609 956	-1 183 129	-2,71%
<i>Total</i>	93 706 798	93 276 855	429 943	0,46%

PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2022 un montant de 21 950 844 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non-vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique non vie	x Produits des placements

Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques non vie	95 635 111
- Provisions techniques vie	170 980 467
- Capitaux propres+ provisions techniques vie et non vie	344 410 801
- Produits des placements globaux	21 950 844

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non-vie s'élèvent à 6 095 254 DT au 31/12/2022 contre un montant de 4 793 344 DT au 31/12/2021.

CHNV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 57 455 960 DT au 31/12/2022 contre 52 704 417 DT au 31/12/2021.

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2022	au 31/12/2021	
Sinistres payés	-55 749 479	-54 901 269	-848 210
Part des réassureurs dans les sinistres	-8 783 848	6 141 796	-14 925 644
Variation des provisions pour sinistres	2 605 161	-1 065 687	3 670 848
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	4 472 206	-2 879 257	7 351 463
Total	-57 455 960	-52 704 417	-4 751 543

CHNV3- Participations aux bénéfices et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 606 182 DT contre 381 168 DT au 31/12/2021.

CHNV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant de 9 419 305 DT au 31/12/2022 contre 10 066 475 DT au 31/12/2021.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 19 706 831 DT au 31/12/2022 DT contre 18 009 035 DT au 31/12/2021.

La part attribuée au compte de résultat technique non-vie au 31/12/2022 est de 15 163 381 DT contre 14 738 000 DT au 31/12/2021.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	31/12/2022		31/12/2021	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	19%	81%	19%	81%
Salaires	19%	81%	19%	81%
Chiffre d'affaires	42 %	58%	36,78%	63,22%

Frais d'acquisition reportés non-vie : Les montants comptabilisés se présentent comme suit :

Exercice	Libération	Constataion	Variation
Au titre de l'exercice 2022	2 522 301	2 644 691	122 389

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2022 sont de 4 349 043 DT contre 3 845 935 DT au 31/12/2021.

Le compte de résultat non vie dégage un résultat bénéficiaire de 5 464 280 DT au 31/12/2022 contre 8 463 943 DT au 31/12/2021 soit une diminution 35,44%.

ETAT DE RESULTAT :

	31/12/2022	31/12/2021	Variation	Taux
RTNV Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non-vie	5 464 280	8 463 943	-2 999 663	-35,44%
RTV Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	8 415 942	5 298 237	3 117 705	58,84%
PRNT 1 Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)				
PRNT11 Revenus des placements	11 053 493	8 542 386	2 511 107	29,40%
PRNT12 Produits des autres placements				
PRNT13 Reprise des corrections de valeur sur placements	279 251	932988	-653 737	-70,07%
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements				
PRNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie				
CHNT1 Charges des placements (assurances et /ou réassurances non-vie)				
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-352 948	-406 937	53 989	-5,77%
CHNT12 Correction des valeurs sur placements	-640 590	-913 287	272 697	-18,94%
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		-186	186	
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-6 095 254	-4 793 344	-1 301 910	-0,15%
PRNT2 Autres produits non techniques	225 306	50 263	175 043	7,48%
CHNT3 Autres charges non techniques	-9 562	-95 400	85 838	631,54%
Résultat provenant des activités ordinaires	18 339 918	17 078 663	1 261 255	7,38%
CHNT4 Impôts sur le résultat	-4517268	-2 025 256	-2 492 012	
CHNT41 Impôts sur placement		-1 731 860	1 731 860	
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	13 822 650	13 321 547	501 103	3,76%
PRNT4 Gains extraordinaires				
CHNT5 Pertes extraordinaires	-516 259	-173 593	-342 666	197,40%
Résultat extraordinaire	13 306 391	13 147 954	158 437	1,21%
Résultat net de l'exercice	13 306 391	13 147 954	158 437	1,21%
CHNT6/PRNT5 Effet des modifications comptables				
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	13 306 391	13 147 954	158 437	1,21%

8- Charges des commissions par intermédiaires :

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires, (CHV41+CHNV41) s'élevant à la somme de 22 052 109 DT en 2022 contre 21 410 709 DT en 2021, se détaille comme suit :

Catégorie	Montant 2022	Montant 2021
Agents généraux	6 162 523	5 807 994
Courtiers	4 406 497	5 005 921
Autres	11 238 723	10 388 129
Acceptations	244 366	208 665
Total	22 052 109	21 410 709

9-Ventilation des produits non techniques :

Produits non techniques	Montant 2022	Montant 2021
Profit exceptionnel	45 312	49 813
Autres	294	450
Vente matériels de transport	179 700	0
Total	225 306	50 263

10- Ventilation des charges non techniques :

Charges non techniques	Montant 2022	Montant 2021
Autres pertes	9 562	95 400
Total	9 562	95 400

11- Ventilation des pertes extraordinaires :

Pertes extraordinaires	Montant 2022	Montant 2021
Contribution sociale de solidarité 4%	516 259	173 593
Total	516 259	173 593

12- NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

1- Flux de trésorerie liés à l'exploitation : 41 124 205 DT

1-1 Encaissements des primes reçues des assurés : 156 135 571 DT.

1-2 Sommes versées pour paiement des sinistres : - 77 780 540 DT.

1-3 Encaissements des primes reçues des acceptations : 172 575 DT.

1-4 Décaissements des primes pour les cessions

Il s'agit de sommes versées aux réassureurs pour un montant de -7 651 610 DT.

1-5 Commissions versées aux intermédiaires : -19 107 136 DT.

1-6 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

- Sommes versées au personnel s'élèvent à - 6 018 314 DT

- Sommes versées aux fournisseurs s'élèvent à -10 608 131 DT.

1-7 taxes sur les assurances versées au trésor

- La taxe sur les assurances s'élève à- 10 066 024 DT.

1-8 produits financiers reçus

- Encaissements intérêts, dividendes, jetons de présence, et autres produits financiers pour un montant total de 19 781 252 DT.

1-9 Impôts sur les bénéfices et impôts divers payés : - 3 733 438 DT.

2- Flux de trésoreries liés aux activités d'investissement : -35 227 031 DT.

- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles : 179 700 DT

- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles : - 2 798 758 DT

- Décaissement sur acquisitions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour -60 700 000 DT.

- Encaissements sur cessions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 28 092 027 DT.

3/Flux de trésorerie liées aux activités de financements : -3 028 000 DT

- dividendes et autres distributions : - 3 028 000 DT

4/Variation de trésorerie : 2 869 174 DT.

5/Trésorerie de début d'exercice : 61 574 916 DT.

6/ Trésorerie de fin d'exercice 64 444 090 DT.

un lien de participation													
3.3.1 Parts													
3.3.2 Bons et obligations													
3.4 Autres placements financiers	151 277 853	59 686 967	25 587 796	185 377 024	4 519 844	360 417	357 389	4 522 872	180 854 152				
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	21 032 306		2 400 000	18 632 306	2 200 845	183 943	326 092	2 058 696	16 573 610				
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	92 730 061	32 519 660	8 420 026	116 829 695	500 000			500 000	116 329 695				
3.4.3 Prêts hypothécaire													
3.4.4 Autres prêts	1 289 610	467 307	527 770	1 229 147				0	1 229 147				
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	15 000 000	23 700 000	14 000 000	24 700 000					24 700 000				
3.4.6 Autres	21 225 876	3 000 000	240 000	23 985 876	1 818 999	176 474	31 297	1 964 176	22 021 700				
3.5 Créances pour espèces déposées	682 358	686 241	717 044	682 356 515 558					651 535				
3.6 Placements des contrats en UC	192 078 600	62 373 208	29 324 840	225 126 968	7 000 591	6 954 634	535 014	360 417	554 558	7 535 605	6 760 493	210 830 870	
TOTAL:	201 448 755	66 684 375	30 191 749	237 941 381	13 413 208	6 954 634	1 812 052	360 417	554 558	233077	14 992 183	6 760 493	216 188 705

C2 - VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS :

	Autres revenus et frais financiers	Revenus dans les entreprises liées et avec lien de participations	Total
1-Placements immobiliers			
1-1 Immeubles	477 443	993 453	1 470 896
2-Participations			
2-1 Titres émis par l'état ou jouissant de sa garantie	3 283 943		3 283 943
2-2 Emprunts obligataires	5 565 870	1 321 632	6 887 502
2-3 Actions des sociétés cotées en bourse	320 218		320 218
2-4 Parts et actions dans les OPCVM	187 568	27 887	215 455
2-6 Autres actions et valeurs mobilières	1 796 420	61 139	1 830 559
2-7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	1 541 324	154 433	1 695 757
3- Autres revenus	577 237	6 223 835	6 801 072
Total produits des placements (PRV 2+PRNT 1)	13 723 023	8 782 379	22 505 402
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts			- 1772 068
Frais externes			-1 272 131
Total charges des placements (CHV 9+CHNT 1)			-3 044 199

C3- Etat récapitulatif des placements :

	Valeur Brute	Valeur Nette
Placements immobiliers	18 633 568	9 426 942
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	23 111 294	20 535 665
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	955 433	955 433
Autre parts d'OPCVM	705 400	655 733
Obligations et autres titres à revenu fixe	131 154 695	130 654 695
Autres placements financiers	23 985 876	22 021 700
Autres prêts et effets assimilés	1 229 147	1 229 147
Dépôt auprès des entreprises cédantes	651 555	651 555
Autres dépôts	24 700 000	24 700 000
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus		
<i>Total</i>	225 126 968	210 830 870

C4 -RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	AUTO	ARD	INCENDIE	ENG	TRANSPORT	MALADIE	TOTAL
Primes acquises	31 077 166	2 776 905	9 297 787	3 393 282	4 088 028	42 430 305	93 063 473
Primes émises	31 609 856	2 756 645	9 149 749	3 707 911	4 055 810	42 426 827	93 706 798
Variation des primes non acquises	-532 690	20 260	148 038	-314 629	32 218	3 478	-643 325
Charges de prestation	-21 541 360	-1 009 185	-5 155 394	-2 655 713	-417 079	-33 590 244	-64 368 975
Prestations et frais payés	-17 312 707	-899 847	-1 224 312	-910 928	-655 244	-34 746 441	-55 749 479
Charges des provisions pour prestations diverses	-4 228 653	-109 338	-3 931 082	-1 744 785	238 165	1 156 197	-8 619 496
Solde de souscription	9 535 806	1 767 720	4 142 393	737 569	3 670 949	8 840 061	28 694 498
Frais d'acquisition	-3 098 618	-284 969	-1 641 690	-351 882	-566 959	-3 475 187	-9 419 305
Variation des frais d'acquisition reportés	89 128	-6 535	32 571	9 921	-3674	978	122 389
Frais d'administration	-6 450 092	-569 263	-1 412 700	-1 939 963	-573 840	-4 217 523	-15 163 381
Autres charges techniques	-116 360	-2 240	-3 293	-1 104			-122 997
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-9 575 942	-863 007	-3 025 112	-2 283 028	-1 144 473	-7 691 732	-24 583 294
Produits nets de placements	3 640 424	209 478	766 701	885 416	60 122	533 113	6 095 254
Participation aux résultats	-13785	-2463	-142 649	-8822	-149 675	-288 788	-606 182
Solde financier	3 626 639	207 015	624 052	876 594	-89 553	244 325	5 489 072
Primes cédées	-1 255 537	-1 482 920	-7 064 596	-3 250 431	-2 908 990	-	-15 962 474
Part des réassureurs dans les prestations payées	26 132	794 837	787 367	646 078	350 747	-	2 605 161
Part des réassureurs dans les provisions pour primes non émises		-3 395	-557 984	2 180 068	-21 634	-	1 597 055
Part des réassureurs dans les charges des provisions	-233 022	-439 516	3 854 530	1 295 103	-4 889	-	4 472 206
Commissions reçus des réassureurs-		113 288	1 692 122	365 200	981 446	-	3 152 056
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-1 462 427	-1 017 706	-1 288 561	1 236 018	-1 603 320	-	-4 135 996
Résultat technique	2 124 076	94 022	452 772	567 153	833 603	1 392 654	5 464 280

C5 -RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	DECES	CAPITAL- ISATION	VIE	Total
Primes	39 330 798	28 584 732	27 293	67 942 823
Charges de prestations	-12 307 523	-10 208 185		-22 515 708
Charges des provisions d'assurance vie	-8 040 971	-21 541 433	-40 148	-29 622 552
Solde de souscription	18 982 304	-3 164 886	-12 855	15 804 563
Frais d'acquisitions	-12 152 021	-480 378	-405	-12 632 804
Frais d'acquisition reportés				-
Autres charges de gestion nettes	-3 060 702	-760 813	-4 362	-3825 877
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-15 212723	-1 241 191	-4 767	-16 458 681
Produits nets de placements	6491 314	4636 653	44 691	11 172 658
Charges de placements	-159 388	-465 198	-6 955	-631 541
Participation aux résultats et intérêt techniques	-1269 120	-150 000		-1 419 120
Solde financier	5 062 806	4021 455	37 736	9 121 997
Primes cédées et/ou rétrocédées	-24229 479			-24 229 479
Part des réassureurs dans les charges de prestations	7548 501			7548 501
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour sinistres	1421 325			1421 325
Part des réassureurs dans les provisions techniques	3374 018			3374 018
Commissions reçues des réassureurs	11 833 698			11 833 698
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-51 937			-51 937
Résultat technique vie	8 780 450	-384 622	20 114	8 415 942

C6-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	<i>Total</i>
Primes	67 942 823
Charges de prestations	-22 515 708
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-29 622 552
Solde de souscription	15 804 563
Frais d'acquisitions	-12 632 804
Autres charges de gestion nettes	-3 825 877
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-16 458 681
Produits nets de placements	11 172 658
Charges de gestion des placements	-631 541
Participation aux résultats et intérêts techniques	-1 419 120
Solde financier	9 121 997
Primes cédées et/ou rétrocédées	-24 229 479
Part des réassureurs dans les charges de prestations	7 548 501
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour sinistres	1 421 325
Part des réassureurs dans les provisions	3 374 018
Commissions reçues des réassureurs	11 833 698
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-51 937
Résultat technique	8 415 942
Informations complémentaires	
Montant des rachats	1 634 810
Sinistres et capitaux échus	20 880 898
Provisions pour sinistres à la clôture	24 814 370
Provisions pour sinistres à l'ouverture	22 424 321
Provisions techniques brutes à la clôture	146 166 097
Provisions techniques brutes à l'ouverture	118 933 594

C7-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE

	Total
Primes acquises	93 063 473
Primes émises	93 706 798
Variation des primes non acquises	-643 325
Charges de prestation	-64 368 975
Prestations et frais payés	-55 749 479
Charges des provisions pour prestations diverses	-8 783 848
	164 352
Solde de souscription	28 694 498
Frais d'acquisition	-9 419 305
Frais d'acquisition reportés	122 389
Frais d'administration	-15 163 381
	-122 997
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-24 583 294
Produits nets de placements	6 095 254
Participation aux résultats	-606 182
Solde financier	5 489 072
Primes cédées	-15 962 474
Part des réassureurs dans les primes acquises	1 597 055
Part des réassureurs dans les prestations payées	2 605 161
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations	4 472 206
Commissions reçues des réassureurs	3 152 056
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-4 135 996
Résultat technique	5 464 280
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	25 998 825
Provisions pour primes non acquises ouverture	25 355 500
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	68 832 210
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	60 048 362
Provisions pour P.B. non-vie à la clôture	804 076
Provisions pour P.B. non-vie à l'ouverture	986 073
Provision pour égalisation et équilibrage à la clôture	
Provision pour égalisation et équilibrage à l'ouverture	
Autres provisions techniques clôture	
Autres provisions techniques ouverture	

C8-TABLEAU DE VENTILATION DES PRIMES EMISES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE ET PAR NATURE

DE RISQUE :

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
NORD	148 166 841	131 351 670	16 815 171
CENTRE	6 171 324	7 533 088	-1 361 764
SUD	7 311 456	8 644 763	-1 333 307
Total	161 649 621	147 529 521	14 120 100
	31/12/2022	31/12/2021	Variation
DECES	39 330 798	36 392 579	2 938 219
CAPITALISATION	28 584 732	17 832 794	10 751 938
VIE	27 293	27 293	0
Total VIE	67 942 823	54 252 666	13 690 157
AUTO	31 609 856	29 657 861	1 951 995
ARD	2 756 645	2 288 412	468 233
INCENDIE	9 149 749	11 227 190	-2 077 441
ENGINEERING	3 707 911	2 391 705	1 316 206
TRANSPORT	4 055 810	4 101 731	-45 921
MALADIE	42 426 827	43 609 956	-1 183 129
Total NON-VIE	93 706 798	93 276 855	429 943
Total	161 649 621	147 529 521	14 120 100

C9-PARTICIPATION CROISEES :

Titres détenus	Capital social	nombre d'actions souscrites	valeur nominale de l'action	Capital détenu	% de détention BH ASSURANCE /Filiales BH Bank et autres	% de détention Filiales BH Bank/ BH ASSURANCE
BH LEASING	35 000 000	699 999	5	3 156 765	9,99%	1,75%
BH INVEST	3 000 000	2 186	100	218 376	7,28%	1,73%
BH IMMO	15 000 000	61 926	100	6 192 600	41,28%	
BH EQUITY	18 000 000	359 640	5	1 798 200	9,99%	5,99%
BH PRINT	1 400 000	23 660	10	236 600	16,90%	
BH RECOUVREMENT	2 000 000	39 988	10	399 880	19,99%	
BH technologies	800 000	3 300	100	330 000	41,25%	

C10 –ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER :

Année d'inventaire	2018	2019	2020
<i>Inventaire 2020</i>			
Règlements cumulés	27 473 217	28 356 190	26 235 987
Provisions pour sinistres	2 639 746	7 096 956	18 701 198
Total charges des sinistres	30 112 963	35 453 146	44 937 184
Primes acquises	59 711 903	73 674 227	80 835 839
% sinistres / primes acquises	71%	71%	61%

Année d'inventaire	2018	2019	2020	2021	
<i>Inventaire 2021</i>					
Règlements cumulés	27 473 217	28 356 190	21 268 149	26 235 987	
Provisions pour sinistres	2 639 746	7 096 956	11 465 639	18 701 198	
Total charges des sinistres	30 112 963	35 453 146	32 733 788	44 937 184	
Primes acquises	59 711 903	73 674 227	80 835 839	92 164 359	
% sinistres / primes acquises	71%	71%	55%	61%	
Année d'inventaire	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Inventaire 2022</i>					
Règlements cumulés	63 992 465	53 670 401	39 200 612	47 771 977	29 157 240
Provisions pour sinistres	6 807 654	6 983 006	8 621 756	14 006 276	25 063 132
Total charges des sinistres	70 800 119	60 653 407	47 822 369	61 778 253	54 220 372
Primes acquises	59 711 903	73 674 227	80 835 839	92 164 359	93 063 473
% sinistres / primes acquises	69%	82%	59%	67%	58%

C11 : Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers au 31/12/2022

Année inventaires	Exercices				
	2018	2019	2020	2021	2022
Participation aux résultats (État de résultat technique) *Participation attribuée à des contrats (Y compris intérêts techniques).		114 921	246 310		
* Variation de la provision pour participation aux bénéfices.	71 199	318 774	239 475	288 021	650 344
Participation aux résultats des contrats d'assurance vie	69 946 055	81 981 078	97 440 424	112 356 465	132549 846
*provisions mathématiques moyennes					
*Montant minimum de participation	-	-	-	-	-
*Montant effectif de la participation dont attribué (y compris intérêts techniques) dont variation de la provision pour PB.	-	-	-	-	-

La première partie du tableau correspond à la décomposition du poste participation aux bénéfices et ristournes de l'état de résultat technique de l'assurance vie en participation attribuée aux contrats et variation de la provision pour participation aux bénéfices. Ces éléments sont obtenus à partir de la nomenclature comptable.

La seconde partie du tableau reprend les éléments suivants :

- Les provisions mathématiques moyennes qui correspondent à la moyenne arithmétique des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice.
- Le montant minimum de la PB qui est déterminé sur la base des obligations contractuelles en la matière.
- Le montant effectif de la participation aux bénéfices qui reprend le total de la partie (1) du tableau

C12-MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES :

	Capital social	Réserves légales	Réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2016	13 300 000	1 330 000	2 449 906	6 600 000	11 692 806	997 218	3 753 377	5 122 865	45 246 172
Report à nouveau exercice 2013							-262 716	262 716	
Report à nouveau exercice 2015							-3 490 661	3 490 661	
Réserves extraordinaires exercice 2013			-430 680					430 680	
Résultat reporté									
Affectation AGO du 27/04/2017			3 600 000		2 499 999			-6 099 999	
Dividendes à payer								-2 660 000	-2 660 000
Autres variations						1 083			1 083
Report à nouveau exercice 2013							262 716	-262 716	
Report à nouveau exercice 2016							284 207	-284 207	
Résultat au 31/12/2017								6 146 636	6 146 636
Solde au 31 /12/2017	13 300 000	1 330 000	5 619 226	6 600 000	14 192 805	998 301	546 923	6 146 636	48 733 891
Affectation des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés			-217 284				217 284		
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 19/04/2018									
Report à nouveau 2013							-262 716	262 716	
Report à nouveau 2016							-284 207	284 207	
Résultat reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013							-217 284	217 284	
Dividendes versés sur le Bce.2017								-2 660 000	-2 660 000
Réserve extraordinaire			2 000 000					-2 000 000	

	Capital social	Réserves légales	Réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
lors de la répartition du résultat de l'exercice 2012 devenues disponibles et réaffectées en réserves extraordinaires			2 152 900		-2 152 900				
Affectation des des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés			-490 000				490 000		
Résultat reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013							-490 000	490 000	
Report à nouveau 2019							-791 736	791 736	
Réserves pour réinvestissements exonéré					4 000 000			-4 000 000	
Fonds social						150 000		-150 000	
Autres						-4778			-4778
Dividendes personnes morales prélevés sur le bénéfice exe 2019								-2 170 000	-2 170 000

	Capital social	Réserves légales	Réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Dividendes personnes physiques prélevés sur les résultats reportés provenant réserves extraordinaires 31/12/2013								-490 000	-490 000
Réserves extraordinaires			3 500 000					-3 500 000	
Report à nouveau 2019							478 906	-478 906	
Résultat 31/12/2020								9 662 269	9 662 269
Solde au 31/12/2020	13 300 000	1 330 000	20 703 948	6 600 000	16 900 799	1 252 704	478 906	9 662 269	70 228 626
Réserves pour réinvestissements exonérés constatées en 2014 Lors de la répartition du résultat de l'exercice 2013 Devenues disponibles et réaffectées en réserves extraordinaires			1 334 000		-1 334 000				
Affectation des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés			-440 000				440 000		
Affectation AGO 08/04/2021									
Résultats reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013							-440 000	440 000	

	Capital social	Réserves légales	Réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Report à nouveau 2019							-478 906	478 906	
Réserves pour réinvestissements exonéré					3 000 000			-3 000 000	
Fonds social						200 000		-200 000	
Autres						-31			-31
Dividendes personnes morales prélevés sur le bénéfice exercice 2020								-2 220 000	-2 220 000
Dividendes personnes physiques prélevés sur les résultats reportés provenant réserves extraordinaires 31/12/2013								-440 000	-440 000
Réserves extraordinaires			4 000 000					-4 000 000	
Report à nouveau 2020							721 175	-721 175	
Résultat 31/12/2022								13 147 954	13 147 954
Solde au 31/12/2021	13 300 000	1 330 000	25 597 948	6600 000	18566 799	1452 673	721 175	13 147 954	80 716 549
-Réserves pour réinvestissements exonérés constatées en 2015									
Lors de la répartition du résultat de l'exercice 2014 Devenues disponibles et réaffectées en réserves extraordinaires			2500 000		-2500 000				
-Affectation des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés			-481 536				481 536		

	Capital social	Réserves légales	Réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Affectation AGO 30/03/2022									
-Résultats reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013							-481 536	481 536	
-Report à nouveau 2020							-721 175	721 175	
-Réserves pour réinvestissements exonéré					3 000 000			-3 000 000	
-Fonds social						250 000		-250 000	
-Autres						4 674			4 674
-Dividendes personnes morales prélevés sur le bénéfice exercice 2021								-2 444 464	-2444 464
-Dividendes personnes physiques prélevés sur les résultats reportés provenant réserves extraordinaires 31/12/2013								-481 536	-481 536
-Réserves extraordinaires			8000 000					-8 000 000	
-Report à nouveau 2021							174 665	-174 665	
-Résultat 31/12/2022								13 306 391	13 306 391
Solde au 31/12/2022	13 300 000	1 330 000	35 616 412	6 600 000	19 066 799	1 707 347	174 665	13 306 391	91 101 614

SOCIETE « BH ASSURANCE »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la société « BH ASSURANCE »

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « BH ASSURANCE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total bilan de 443 488 143 dinars, un résultat net de l'exercice de 13 306 391 dinars, un résultat technique non vie bénéficiaire de 5 464 280 dinars et un résultat technique vie bénéficiaire de 8 415 942 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « BH ASSURANCE » au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. Evaluation des provisions techniques

Question clé de l'audit

La société « BH Assurance », en tant que société d'assurances, doit identifier et quantifier ses engagements actuels et futurs. La constitution de provisions techniques suffisantes pour faire face aux engagements nés des contrats d'assurances souscrits constitue l'élément crucial d'un régime sain d'adéquation des fonds propres et de solvabilité. Cette obligation est prévue à l'article 59 du code des assurances qui exige des sociétés d'assurances de constituer des provisions techniques suffisantes pour le règlement intégral de leurs engagements vis-à-vis des assurés ou bénéficiaires de contrats.

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et comme décrit dans la note 6.5 des états financiers.

Au 31 décembre 2022, les provisions techniques s'élèvent à un montant de 266 616 KDT pour un total de bilan de 443 488 KDT, soit 60% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des montants en jeu et de la complexité des méthodes de détermination des provisions techniques, nous avons considéré l'évaluation des provisions techniques comme une question clé dans notre audit.

Comment notre audit a-t-il abordé la question clé de l'audit

Nous avons focalisé nos travaux d'audit sur l'évaluation des provisions techniques tant pour la branche Vie que pour la branche Non-Vie en analysant de manière spécifique le model d'évaluation, les données statistiques et actuarielles ainsi que les hypothèses clés utilisées par la direction. Nos diligences comprennent :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des provisions techniques afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- Apprécier la pertinence des hypothèses et techniques statistiques et actuarielles utilisées pour déterminer les montants des provisions techniques pour les branches Vie et Non-Vie,
- S'assurer que les provisions techniques ont été évaluées conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NCT 29 «

Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance »,

- Faire appel à un actuaire inscrits sur le registre tenu par la fédération tunisienne des sociétés d'assurances ayant fait l'objet d'une acceptation préalable par le CGA afin d'évaluer les provisions techniques non vie et vie de la société « BH Assurance »,
- Examiner un échantillon des dossiers de sinistres des différentes branches d'assurances conformément à la circulaire du CGA N° 2010-258.

b. Evaluation des Placements financiers

Question clé de l'audit

Du fait de l'inversion de leur cycle de production, les compagnies d'assurance sont tenues d'estimer les charges qu'elles seront amenées à payer et constituer des provisions techniques à due concurrence. Pour pouvoir faire face à ces règlements futurs, les compagnies d'assurance doivent disposer des placements d'un montant au moins égal aux provisions techniques. Le législateur a mis en place un ensemble de règles applicables aux actifs représentatifs des engagements techniques visant à sauvegarder la solvabilité des compagnies d'assurances et de protéger les assurés en leur garantissant à tout moment le paiement des prestations qui leur sont dues par l'assureur. La réglementation des placements porte principalement sur les règles de répartition et de dispersion des actifs admis en représentation des provisions techniques ainsi que sur les règles d'évaluation de ces actifs.

Les placements financiers sont évalués conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation et comme décrit dans la note 6.3 des états financiers.

Au 31 décembre 2022, l'encours des placements financiers s'élève à un montant brut de 225 127 KDT, provisionnés à concurrence de 14 296 KDT, soit un montant net de 210 831 KDT, représentant 48% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des placements financiers par rapport au total bilan de la société « BH Assurance » et les risques de dépréciation de leurs valeurs, nous avons considéré l'évaluation des placements financiers comme une question clé dans notre audit.

Comment notre audit a-t-il abordé la question clé de l'audit

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes:

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- S'assurer que les placements financiers ont été évalués conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance »,

- Nous avons examiné les informations données par la direction sur l'activité et les perspectives d'avenir envisageables ainsi que les critères et hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'utilité des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Les questions clés de l'audit ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de

détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 16 Mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

P/ GROUPEMENT PRO AUDIT& CMA

P/ CMC – DFK International

Mr Tarak ZAHAF

Mr Sofiane BEN AMIRA

SOCIETE « BH ASSURANCE »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

En application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités :

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice :

La direction générale de votre société nous a tenus informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

1. Partie concernée : « BH LEASING »: Administrateur :

1.1 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à une Certificat de dépôt avec les modalités suivantes

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET BRUT	INTERET 2022
06/03/2022	01/03/2023	2 000 000	8,25%	360	152 425	129 056
TOTAL		2 000 000				129 056

1.2 La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 22/02/2022 à un emprunt obligataire de 2 000 000 DT émis par la « BH LEASING » pour une durée de 5 ans et un taux de rendement égal à 9,70%.

Le montant des produits constatés en 2022 au titre de cette convention s'élève à 165 299 DT.

B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Par ailleurs, en application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Partie concernée : la « BH BANK »: Administrateur :

1.1 La « BH BANK », a souscrit au cours de l'exercice 2022, à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	13 426 396
Automobile	182 870
Engineering	30 498
Assurances risques divers	393 259
Assurance vie indemnité départ à la retraite	6 527 045
Assurances Incendie	220 698

1.2 La « BH BANK » a conclu avec la société « BH ASSURANCE » un contrat d'assurance capitalisation, ayant pour objet la couverture des prestations prises en charge par la banque dans le cadre du plan d'assainissement moyennant le versement des montants annuels convenus dans un fond géré au profit de la BH BANK .

En 2022, « BH ASSURANCE » a perçu une prime annuelle hors taxes de 3 000 000 DT.

1.3 La société « BH ASSURANCE » loue à la « BH BANK » l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1^{er} Juillet 2005.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2022 s'élève à 453 893 DT HT.

1.4 La « BH BANK » accepte la location à usage administratif et commercial du local agence bancaire sis à Tunis, Centre Urbain Nord immeuble BH ASSURANCE à partir du 1^{er} juillet 2010.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2022 s'élève à 52 256 DT HT.

1.5 La commission au profit de la « BH BANK » relative au contrat DHAMEN fixée à 40% des primes nettes, ainsi que les commissions contrats vie crédits commerciaux s'élèvent à 10 273 022 DT ; et ce conformément à la convention de bancassurance.

1.6 Les commissions au profit de la « BH BANK », relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « incendie crédits commerciaux », s'élèvent pour l'exercice 2022 à 12 935 DT.

1.7 La participation bénéficiaire au profit de la « BH BANK » relative au contrat incendie crédits habitat s'élève pour l'exercice 2022 à 70 236 DT.

1.8

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 31/12/2009 à l'emprunt obligataire de 7 500 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 15 ans et un taux de rendement égal TMM +0.8 %.

Le montant des produits constatés en 2022 s'élève à 129 401 DT.

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 29/05/2015 à l'emprunt obligataire BH Subordonné 2015-1 de 6 600 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 7ans et un taux de rendement égal 7.5%.

Le montant des produits constatés en 2022 s'élève à 40 142 DT.

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 28/02/2017 à l'emprunt obligataire subordonné BH 2017 de 3 500 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal 7.5%.

Le montant des produits constatés en 2022 s'élève à 113 342 DT.

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 20/04/2018 à l'emprunt obligataire subordonné BH BANK 2018-1 de 3 000 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal TMM+2.10%.

Le montant des produits constatés en 2022 s'élève à 172 121 DT.

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 23/04/2021 à l'emprunt obligataire subordonné BH BANK 2021- 1 de 7 000 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 5 ans et un taux de rendement égal à 9,35%.

Le montant des produits constatés en 2022 s'élève à 654 500 DT.

2. Partie concernée : « BH LEASING »: Administrateur :

2.1 La société «BH LEASING », a souscrit au cours de l'exercice 2022 à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	361 198
Automobile	13 213
Engineering	1 886
Incendie	7 098
Risques divers	5 337

2.2 La société « BH LEASING » a conclu avec la société « BH ASSURANCE » un contrat collectif d'assurance sur la vie à adhésion facultative pour le compte de ses employés.

Ce contrat permet aux adhérents :

- la constitution d'un complément de retraite sous forme de capital ou rente viagère par des versements périodiques ou libres.
- le remboursement de l'épargne constituée en cas de décès aux bénéficiaires désignés.

Au terme de ce contrat « BH ASSURANCE » percevra une prime annuelle hors taxes de 251 040 DT.

2.3 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à une Certificat de dépôt avec les modalités suivantes:

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET BRUT	INTERET 2022
11/03/2021	06/03/2022	2 000 000	8.25%	360	152 425	25 376
TOTAL		2 000 000				25 376

2-4 La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 20/04/2018 à un emprunt obligataire subordonné ML 2018-1 de 2 000 000 DT émis par la « BH LEASING » pour une durée de 5 ans et un taux de rendement égal TMM+2 ,30 %.

Le montant des produits financiers constatés en 2022 s'élève à 46 827 DT.

2.5 En vertu d'un contrat de location conclu en date 04/01/2010 la société «BH LEASING » a pris en location auprès de société « BH ASSURANCE » un local à usage administratif et commercial.

Le bail susvisé est conclu pour un loyer annuel hors taxes de 360 793 DT payable trimestriellement d'avance et prévoit une augmentation annuelle cumulative de 5% à compter du 1^{er} février 2022.

3. Partie concernée : la « BH EQUITY » : Administrateur :

3.1 La société « BH EQUITY » a souscrit au cours de l'exercice 2022 à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	118 289
Automobile	7 612
Assurances incendie et risques divers	2 236
Assurances vie	41 917

3.2 La société « BH ASSURANCE » a conclu avec la société « BH EQUITY » seize conventions de gestion de fonds à capital risque pour un montant global de 23 985 876 DT.

La société « BH EQUITY » perçoit, une rémunération annuelle fixe de 0.5 % hors taxes sur ces fonds, une commission de performance de 15% assise sur les dividendes et les plus-values de cession et une commission de placement de 10% sur les intérêts de placements des fonds disponibles.

Les commissions facturées par la société « BH EQUITY » au titre de l'exercice 2022, totalisent un montant de 147 164 HT.

4. Partie concernée : la « BH-SICAF »: Administrateur :

4.1 La société «BH SICAF », a souscrit au cours de l'exercice 2022, à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	14 120
Incendie	212

C. Les obligations et les engagements pris par la société envers son directeur général et ses administrateurs :

Les obligations et engagements de la société « BH ASSURANCE » envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

C1. La rémunération du Directeur Général est fixée suivant le Procès- Verbal du Conseil d'Administration du 20/05/2014. Cette rémunération englobe :

a- Rémunération annuelle:

- Rémunération annuelle nette (salaires et primes) de **100 560 DT.**
- Une retenue sur l'impôt sur le revenu et une contribution sociale de **45 153 DT.**
- charges sociales patronales de **17 127 DT.**

b- Prime d'intéressement nette au titre de l'année 2021 et servie en 2022 :

- Prime d'intéressement nette de **70 000 DT.**
- Une retenue sur l'impôt sur le revenu et une contribution sociale de **39 375 DT.**

c- Les avantages en nature comportent 500 litres de carburant par mois avec voiture de fonction

Par ailleurs, une indemnité de départ à la retraite a été servie pour un montant net de **130 193DT** hors charges sociales.

C2. Les rémunérations et primes attribuées aux membres du conseil d'administration, ainsi que celles attribuées aux membres des comités (comité d'audit, comité de risque et comité de rémunération et de recrutement) s'élèvent au 31 décembre 2022 à **102 000 DT.**

C3. Une indemnité mensuelle de **300 DT** net par mois est servie au président du conseil d'administration à partir de juillet 2011, conformément à la décision du conseil d'administration tenu le 17 novembre 2011.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 16 Mars 2023
Les Commissaires aux Comptes

P/ GROUPEMENT PRO AUDIT& CMA

Mr Tarak ZAHAF

P/ CMC – DFK International

Mr Sofiane BEN AMIRA